

Réf: Dossier N° 004564

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « STANDARS MOBILE CAR »

Siège social Abidjan, Marcory, Quartier-marcory,lot 129,ilot
478

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/02/2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « STANDARS MOBILE CAR »

Objet : TRANSPORT EN COMMUN DE PERSONNES ET DE BIENS, LOCATION DE VEHICULES, ACHAT ET VENTES DE PIECES DETACHEES DE VEHICULES, ENTRETIEN ET REPARATION DE VEHICULE.ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. - LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, Quartier-marcory,lot 129,ilot
478

Dirigeant(s) : M AGNIMAN COLLINS ASENSO ADDO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-01307 du 30/06/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°08803/GTCA/RC/2021 du 30/06/2021

